

15 Décembre 2016 **Dernière séance du conseil municipal /** **2016**



Jeudi 15 décembre s'est tenue la dernière réunion du conseil municipal de l'année 2016. Un ordre du jour relativement retreint mais non pas moins intéressant.

Qu'on en juge

Dans un premier temps M le Maire exposait le projet de rénovation énergétique du bâtiment de l'école : de la toiture, de son isolation et l'étude concernant un nouveau moyen de chauffage du bâtiment scolaire, et ce dans le cadre des projets "Territoires à énergie positive pour la croissance verte" (TEPCV) dont le lancement initial avait eu lieu en Septembre 2014 par le Ministère en charge de l'Énergie et de l'Écologie . Ce projet, qui a donc fait l'objet d'une délibération adoptée à l'unanimité , fera l'objet de demandes de subvention avant la fin de l'année au près de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et de la FRAT (Fonds Régional d'Aménagement du Territoire.), ce qui permettrait d'obtenir un financement à 80% sur un montant de 280 000 euros.

Ensuite, J L Chabaud se devait de faire le point de la situation de la CCMV : après avoir rappelé que suite aux dernières décisions, la CCMV laisse la place à la *Communauté* de Communes « Alpes Provence Verdon » : CCAPV , il présentait la nécessité d'une nouvelle délibération pour renommer des délégués communautaires au sein de cette dernière. : c'est sur les noms du maire et de son premier adjoint, M Vivicorsi que l'accord se faisait à l'unanimité. Il rappelait également que les communautés nouvellement créées, devront prendre de plus d'importances, notamment avec le choix du transfert des compétences . Les discussions qui s'en suivirent montrent qu'énormément de questions sont encore à résoudre, même si officiellement, la CCAPV se verra installée dès le 1er janvier 2017.

Une nouvelle délibération était alors présentée par M le Maire, délibération concernant la poursuite de la gratuité du transport scolaire par la commune pour les enfants de Barrême poursuivant leur scolarité à Digne, prise en charge qui peut inciter des familles à rester sur place, luttant ainsi contre la désertification. Après discussion un seul vote

contre fût recensé contre cet état de fait qui existe depuis des lustres.

Parmi les questions diverses qui mirent un terme à cette réunion, on notera la volonté du conseil de commencer les travaux concernant la station dépuratoire de Gévaudan, les branchements sur la 202 et la présentation du dossier concernant la rénovation du mur de la sacristie à la fondation du *patrimoine de France*. Concernant l'office de tourisme Saint André Barrême, M le Maire précisait que début avril, celui ci serait réuni avec les autres au sein d'un Office de Tourisme Intercommunal, l'actuel OT voyant sa dénomination et son action changée en Bureau de tourisme.

Il était temps alors de mettre un terme à ce conseil, en rappelant la cérémonie des vœux à la population Barrêmoise qui se déroulera le 7 Janvier à 18 h, dans la salle de la culture.